RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00629
Numéro SIREN : 632 006 292
Nom ou dénomination : MLT

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2017 sous le numéro de dépôt 457



20180004572016

DATE DEPOT : 22/12/2017

N° DE DEPOT : 457

N° GESTION : 1963B00629

N° SIREN : 632006292

DENOMINATION : MLT

ADRESSE : 8 RUE MONTALIVET 75008 PARIS

MILLESIME : 2016

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
0 3 JAN. 2018
457
numéro de dépôt

MLT SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.500 euros
Siège social : 8 rue Montalivet à PARIS (75008)
632 006 292 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 30 JUIN 2017

L'AN DEUX MIL DIX SEPT,
LE VENDREDI TRENTE JUIN A DIX HUIT HEURES,
AU SIEGE SOCIAL,

Les Associés de la société se sont réunis en Assemblée sur convocation du Président conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Monsieur Hervé LE TOHIC préside l'Assemblée en sa qualité de Président.

<u>Sont présents ou représentés</u> :

• Monsieur Hervé Le Tohic	1.002 actions
• Madame Christiane Le Tohic	I actions
• Madame Anne Le Tohic	2 actions
TOTAL EGAL A :	<u>1.005 actions</u>

La société BLECON ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée suivante lettre recommandée avec accusé de réception, absente et excusée.

Les Associés, présents ou représentés, possédant la totalité des actions composant le capital social, l'Assemblée peut valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les justificatifs de la convocation,
- la feuille de présence de l'Assemblée dûment signée,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports, général et spécial, du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées à la présente Assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président et rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes dudit exercice,
- Vote sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice,
- Quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice,
- Pouvoirs pour formalités à accomplir.

Le Président ouvre la discussion.

Puis, personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, connaissance prise :

- du rapport du Président exposant l'activité de la société pendant l'exercice écoulé et sa situation à l'issue de cet exercice ainsi que les comptes dudit exercice,

- du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice,

approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés dans leur intégralité et dans chacune de leurs parties, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesquels se traduisent par un bénéfice de 99.778 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 proposée par le Président, soit :

- Bénéfice net comptable ..... 99.778 €

- En l'absence de prélèvement pour la réserve légale, le solde, soit la somme de ..... 99.778 € est affecté en totalité au poste « Report à Nouveau » du bilan.

En outre, l'Assemblée prend acte de ce que dans son rapport et les propositions de résolutions qui lui ont été soumises, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., le Président a précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve, au Président pour sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président à l'effet de signer et certifier tous documents relatifs à la présente Assemblée, et en général, faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour procéder aux formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Hervé LE TOHIC

MLT
8 RUE MONTALIVET
75008 PARIS

Durée N : 12
Durée N-1 : 12

BILAN SIMPLIFIE

Actif	Brut	Amort. et prov.	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles- fonds commercial				
Immobilisations incorporelles - Autres				
Immobilisations corporelles	283 527	256 875	26 652	33 580
Immobilisations financières	2 799 900		2 799 900	2 799 900
Total	**3 083 427**	**256 875**	**2 826 552**	**2 833 480**
Stocks :				
- Matières premières, appro., en cours production				
- Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances : Clients et comptes rattachés				
Autres créances	63 479		63 479	96 222
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	379 206		379 206	252 752
Charges constatées d' avance				
Total	**442 686**		**442 686**	**348 974**
Total de l' actif	**3 526 113**	**256 875**	**3 269 238**	**3 182 454**

Passif	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres:		
Capital social ou individuel	100 500	100 500
Ecarts de réévaluation	22 310	22 310
Réserve légale	10 050	10 050
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont réserve relative achat d' oeuvres orig. art. vivants)	533 571	533 571
Report à nouveau	2 439 540	2 347 265
Résultat de l' exercice	99 778	92 274
Provisions réglementées		
Total	**3 205 751**	**3 105 972**
Provisions pour risques et charges		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	37 005	37 005
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 901	4 260
Autres dettes	21 581	35 217
Produits constatés d' avance		
Total	**63 487**	**76 482**
Total du passif	**3 269 238**	**3 182 454**

Renvois

Dont immobilisations financières à moins un an	
Dont créances à plus d' un an	
Dont comptes courants d' associés débiteurs	
Dont dettes à plus d' un an	
Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours exercice	
Prix de vente hors TVA immobilisations cédées au cours exercice	

MLT — Clôture au: 31/12/2016

COMPTE DE RESULTAT

Résultat comptable			31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises,	(dont export :)			
Production vendue de biens				
Production vendue de services			166 841	159 663
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d' exploitation reçues				
Autres produits			8 462	8 787
Total des produits d'exploitation			175 304	168 451
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				
Autres charges externes:			21 540	24 002
Crédit-bail mobilier		Crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle)		67	8 463	8 787
Rémunérations du personnel				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements			6 928	8 770
Dotations aux provisions				
Autres charges:	Dont provisions fiscales implant. commerciales à l' étranger			
	Dont cotisations versées org. syndicales et professionnelles		1	2
Total des charges d' exploitation			36 933	41 562
Résultat d' exploitation			138 371	126 889
Produits financiers			2 756	3 003
Produits exceptionnels				
Charges financières				
Charges exceptionnelles :	Dont amort. des souscription dans des PME innovantes			
	Dont amort. except. 25% des constructions nouvelles			
Impôts sur les bénéfices			41 349	37 618
Bénéfice ou perte			99 778	92 274

Résultat fiscal			Bénéfice	Déficit
			99 778	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				
Provisions non déductibles				
Impots et taxes non déductibles			41 349	
Divers:				
intérêts excédent. Cpt.cr.Ass.		Ecart / OPVCM	3 885	
fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		Part non réintégrée		
Charges afférentes à l' activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
Résultat fiscal afférent à l' activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
Produits afférents à l' activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
Entreprise nouvelle		ZFU		ZRD
		ZRR		
		Bassin d'emploi à redynamiser		PC hors CICE
Reprise ent. diff.		Jeune ent.inov.		
Divers, dont:	ZFA 44 quaterdecies		Invest. outre-mer	
			créance due au report en arrière du déficit	
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs			145 012	
Déficit de l' exercice reporté en arrière				
Déficits antérieurs reportables		dont imputés sur le résultat		
Résultat fiscal après imputation des déficits			145 012	

ANNEXE

Annexe aux états comptables pour la période du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016, correspondant à un exercice d'une durée de 12 mois, caractérisée par les éléments suivants :

- **Total du bilan : 3 269 238 €**
- **Chiffre d'affaires : 166 841 €**
- **Résultat net : 99 778 €**

I - FAITS CARACTERISTIQUES

Pour mémoire, la société à apporté son activité d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes à sa filiale SFPB A&C en date de juillet 2014 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2014.
La société à pris le nom de MLT en prenant le statut de SAS en décembre 2015.
Aucun fait significatif sur l'année 2016.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce, article L. 123-17)

2.1. Les états comptables pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes du Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

2.2. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes.

- **Immobilisations Corporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens sur le mode linéaire.

- Constructions : 4 %
- Agencements : 10 % à 33,33 %

- **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation de la Société SFPB A&C (SA).

- Valeur brute : les titres sont inscrits pour le prix nominal des actions souscrites lors de la création de la filiale SFPB A&C ainsi que pour la rémunération de l'apport partiel d'actif consenti en juillet 2014 ;
- Provision pour dépréciation : elle est constituée lorsque la valeur d'inventaire de la participation est inférieure à sa valeur brute.

- Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition, frais exclus ; ces frais d'acquisition constituent des charges de l'exercice.

Lors d'une cession, le prix de revient des titres cédés est déterminé selon la méthode FIFO.

2.3. Les comptes sont présentés en conformité avec les prescriptions du Plan Comptable Général.

2.4. Impôt sur les bénéfices

La Société est soumise, le cas échéant, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit, soit 15 % sur la fraction du bénéfice plafonnée à 38 120 €.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Composition du capital social

100 500 € divisé en 1005 actions de nominal de 100 € chacune, intégralement libéré.

Produits financiers

Proviennent des comptes courants rémunérés et d'un compte à terme.

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net (après impôt)
Résultat d'exploitation	138 371	40 542	97 829
Résultat financier	2 756	807	1 949
Résultat exceptionnel	0		0
Total	**141 127**	**41 349**	**99 778**

PRODUITS A RECEVOIR - CHARGES A PAYER

I - ACTIF – PRODUITS A RECEVOIR

Régularisation charges de copropriété..... 4 320.00 €

II - PASSIF – CHARGES A PAYER

- Fournisseurs, factures non parvenues :
  . Honoraires avocats / Conseil ..... 3000,00 €
  . Honoraires Commissaire aux Comptes..... 1 224,00 €
  . Cotisations CRCC..... 677,50 €

4 901,50 €
==========

DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION

I - ACTIF – COMPTES DE REGULARISATION

Néant

II - PASSIF – COMPTES DE REGULARISATION

Néant

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Toutes les transactions entre la Société et des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Dés lors, la liste des informations relatives aux transactions significatives et non conclues à des conditions de marché requises par le Règlement 2010-04 de l'ANC (portant sur les modalités d'application du Décret n° 2009-267) ne trouve pas à s'appliquer ici.

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés ou réciproques	Montant
Effets escomptés non échus Créances cédées en garantie (DAILLY) Avals et cautions donnés Avals et cautions reçus Autres engagements donnés ou réciproques Intérêts restant dus sur emprunts	
Total	**Néant**

MLT — Clôture au: 31/12/2016

IMMOBILISATIONS , AMORTISSEMENTS , PLUS-VALUES , MOINS-VALUES

IMMOBILISATIONS	Valeur brute immo. début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute immo. fin exercice	Réévaluation légale
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations corporelles					
Terrains	21 342			21 342	
Constructions	262 184			262 184	
Inst. tech. mat. outil. ind.					
Instal. gales, agcts divers					
Matériel de transport					
Autres immo. corporelles					
Immobilisations financières	2 799 900			2 799 900	
Total	**3 083 427**			**3 083 427**	

AMORTISSEMENTS	Amortissements début d' exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d' exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	249 946	6 928		256 875
Installations tech., matériel et outillage industriels				
Installations générales, agcts, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total	**249 946**	**6 928**		**256 875**

PLUS VALUES ET MOINS VALUES

Nature des immobilisations	Valeur d' actif	Amort.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	Long terme		
						19%	15 ou 16%	0%
Total								
Plus-values taxables à 19%			Régularisations					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle régime de la PVLT (CGI art.39 terdecies).								
Total général								

MLT — Clôture au: 31/12/2016

RELEVE DES PROVISIONS, AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

I Relevé des provisions - amortissements dérogatoires

A - Nature des provisions	Montant début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant fin exercice
Provisions réglementées:				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation:				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
Total				
Dont majoration de 30%				

B- Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations	Reprises	C - Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l' assiette de l' impôt	
Immobilisations incorporelles			Indemnités C.P. et charges correspondantes	
Terrains				
Constructions				
Inst. Techniques, mat., outil.				
Inst. Gales, agcts, am. divers				
Matériel de transport				
Autres immo. Corporelles				
Total			**Total**	

II Déficits reportables

Déficits restant à reporter au titre de l' exercice précédent	
Déficits imputés	
Déficits reportables	
Déficit de l' exercice	
Total des déficits à reporter	

III Déficits provenant de l' application du 209C

Résultat déficitaire résultant de l' article 209C du CGI	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	

IV Distributions soumises à l' article 235 ter ZCA

Montant des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l' article 235 ter ZCA Au titre de l' exercice.	

V Entreprises de transport inscrites au registre des transports (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports) ☐

VI Divers

Primes et cotisations complémentaires facultatives	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	
N° du centre de gestion agréé	
Montant de la TVA collectée	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt (art. 238 bis (4) du CGI pour l'entreprise donatrice)	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur (art. 217 octies)	

EXEMPLAIRE
Destiné au Greffe

MLT

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 S00 €uros

8 rue Montalivet
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

BLÉCON
ET ASSOCIÉS
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Brest, le 20 juin 2017

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la **SAS MLT**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification des appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribués à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Brest, le 20 juin 2017

SAS BLECON ET ASSOCIES
Représentée par Laurent VRILLON

Commissaire aux comptes

MLT SAS

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2016

MLT SAS

8, rue Mortalivet 75008 PARIS - Tél : 01 42 66 20 11 - Fax : 01 42 66 97 37 - Email : MLT@sfpb.fr

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables du Conseil Régional de Paris et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

SAS au capital de 100 500 € - RCS PARIS 632 006 292 - SIRET 632 006 292 00015 - Code NAF : 6920Z - TVA : FR 46 632 006 292

MLT			
8	RUE MONTALIVET	Durée N :	12
75008	PARIS	Durée N-1 :	12

Document au contrôle du Commissaire aux comptes

BILAN SIMPLIFIE

Actif	Brut	Amort. et prov.	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles- fonds commercial				
Immobilisations incorporelles - Autres				
Immobilisations corporelles	293 527	256 875	26 652	33 580
Immobilisations financières	2 799 900		2 799 900	2 799 900
Total	**3 093 427**	**256 875**	**2 826 552**	**2 833 480**
Stocks :				
- Matières premières, appro., en cours production				
- Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances : Clients et comptes rattachés				
Autres créances	63 479		63 479	96 222
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	379 206		379 206	252 752
Charges constatées d'avance				
Total	**442 686**		**442 686**	**348 974**
Total de l'actif	**3 526 113**	**256 875**	**3 269 238**	**3 182 454**

Passif	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	100 500	100 500
Ecarts de réévaluation	22 310	22 310
Réserve légale	10 050	10 050
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont réserve relative achat d'oeuvres originaux vivants)	533 571	533 571
Report à nouveau	2 439 540	2 347 265
Résultat de l'exercice	99 778	92 274
Provisions réglementées		
Total	**3 205 751**	**3 105 972**
Provisions pour risques et charges		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	37 005	37 005
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 901	4 260
Autres dettes	21 581	35 217
Produits constatés d'avance		
Total	**63 487**	**76 482**
Total du passif	**3 269 238**	**3 182 454**

Renvois

Dont immobilisations financières à moins un an	
Dont créances à plus d'un an	
Dont comptes courants d'associés débiteurs	
Dont dettes à plus d'un an	
Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours exercice	
Prix de vente hors TVA immobilisations cédées au cours exercice	

MLT

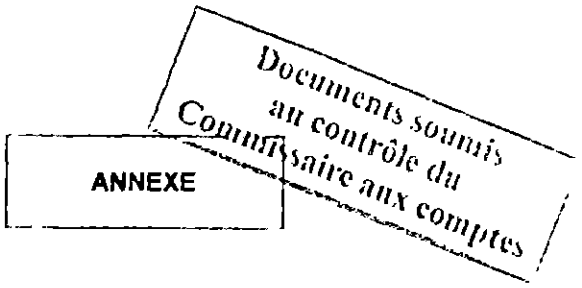
Clôture au: 31/12/2016

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

Résultat comptable			31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises.	(dont export :)			
Production vendue de biens				
Product on vendue de services			166 841	159 663
Product on stockée				
Production immobilisée				
Subventions d' exploitation reçues				
Autres produits			8 462	8 787
Total des produits d' exploitation			175 304	168 451
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matieres premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				
Autres charges externes			21 540	24 002
Crédit-bail mobilier		Crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle)	67		8 463	8 787
Remunerations du personnel				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements			6 928	8 770
Dotations aux provisions				
Autres charges.	Dont provisions fiscales implant. commerciales à l' etranger			
	Dont cotisations versees org. syndicales et professionnelles		1	2
Total des charges d' exploitation			36 933	41 562
Resultat d' exploitation			138 371	126 889
Produits financiers			2 756	3 003
Produits exceptionnels				
Charges financieres				
Charges exceptionnelles :	Dont amort. des souscription dans des PME innovantes			
	Dont amort. except. 25% des constructions nouvelles			
Impôts sur les benefices			11 349	37 618
Bénéfice ou perte			99 778	92 274

Résultat fiscal				Bénéfice	Déficit
				99 778	
Remunerations et avantages personnels non deductibles					
Amortissements excedentaires et autres amortissements non déductibles					
Provisions non deductibles					
Impôts et taxes non déductibles				11 349	
Divers.					
interêts excédent Cpt.er Ass		Ecart / OPVCM		3 885	
Déficit des foyers dans le cadre d'un créd-bail immobilier et avec option		Part non réintegrée			
Charges afferentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Resultat fiscal afferent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Produits afferents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Entreprise nouvelle		ZUC		/RD	
		/RR			
	Bassin d'emploi à redynamiser			PC hors CIGI	
Reprise ent. diff		Jeune ent.inov			
Divers.	dont: ZrA44 quaterdecies			Invest outre-mer	
				créance due au report en arrière du déficit	
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				145 012	
Déficit de l' exercice reporté en arrière					
Déficits antérieurs reportables		dont imputés sur le résultat			
Résultat fiscal après imputation des déficits				145 012	



Annexe aux états comptables pour la période du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016, correspondant à un exercice d'une durée de 12 mois, caractérisée par les éléments suivants :

- **Total du bilan : 3 269 238 €**
- **Chiffre d'affaires : 168 841 €**
- **Résultat net : 99 778 €**

I - FAITS CARACTERISTIQUES

Pour mémoire, la société à apporté son activité d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes à sa filiale SFPB A&C en date de juillet 2014 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2014
La société à pris le nom de MLT en prenant le statut de SAS en décembre 2015.
Aucun fait significatif sur l'année 2016

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce, article L 123-17)

2.1 Les états comptables pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes du Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

2.2 L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes.

Documents soumis au contrôle de la Commission des comptes

- **Immobilisations Corporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens sur le mode linéaire

- Constructions : 4 %
- Agencements : 10 % à 33,33 %

- **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation de la Société SFPB A&C (SA).

- Valeur brute : les titres sont inscrits pour le prix nominal des actions souscrites lors de la création de la filiale SFPB A&C ainsi que pour la rémunération de l'apport partiel d'actif consenti en juillet 2014 ;
- Provision pour dépréciation : elle est constituée lorsque la valeur d'inventaire de la participation est inférieure à sa valeur brute.

- Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

- Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition, frais exclus ; ces frais d'acquisition constituent des charges de l'exercice

Lors d'une cession, le prix de revient des titres cédés est déterminé selon la méthode FIFO

2.3. Les comptes sont présentés en conformité avec les prescriptions du Plan Comptable General

2 4. Impôt sur les bénéfices

La Société est soumise, le cas échéant, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit, soit 15 % sur la fraction du bénéfice plafonnée à 38 120 €.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux comptes

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Composition du capital social

100 500 € divisé en 1005 actions de nominal de 100 € chacune, intégralement libéré

Produits financiers

Proviennent des comptes courants rémunérés et d'un compte à terme.

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat net (après Impôt)
Résultat d'exploitation	138 371	40 542	97 829
Résultat financier	2 756	807	1 949
Résultat exceptionnel	0		0
Total	**141 127**	**41 349**	**99 778**

PRODUITS A RECEVOIR - CHARGES A PAYER

I - ACTIF – PRODUITS A RECEVOIR

Régularisation charges de copropriété.. . ... 4 320 00 €

II - PASSIF – CHARGES A PAYER

- Fournisseurs, factures non parvenues :
  . Honoraires avocats / Conseil ..... 3000,00 €
  . Honoraires Commissaire aux Comptes... ... 1 224,00 €
  . Cotisations CRCC..... 677,50 €

4 901,50 €

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux comptes

DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION

I - ACTIF – COMPTES DE REGULARISATION

Néant

II - PASSIF – COMPTES DE REGULARISATION

Néant

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Toutes les transactions entre la Société et des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché Dès lors, la liste des informations relatives aux transactions significatives et non conclues à des conditions de marché requises par le Règlement 2010-04 de l'ANC (portant sur les modalités d'application du Décret n° 2009-267) ne trouve pas à s'appliquer ici

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés ou réciproques	Montant
Effets escomptés non échus Créances cédées en garantie (DAILLY) Avals et cautions donnés Avals et cautions reçus Autres engagements donnés ou réciproques Intérêts restant dus sur emprunts	
Total	**Néant**

MLT

Clôture au 30/12/2016

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux comptes

IMMOBILISATIONS , AMORTISSEMENTS , PLUS-VALUES , MOINS-VALUES

IMMOBILISATIONS	Valeur brute immo début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute immo. fin exercice	Reevaluation legale
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations corporelles					
Terrains	21 342			21 342	
Constructions	262 184			262 184	
Inst tech mat outil ind.					
Instal gales, agcts divers					
Matériel de transport					
Autres immo. corporelles					
Immobilisations financières	2 799 900			2 799 900	
Total	**3 083 427**			**3 083 427**	

AMORTISSEMENTS	Amortissements début d' exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d' exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	249 946	6 928		256 875
Installations tech . matériel et outillage industriels				
Installations générales, agcts, aménagements divers				
Materiel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total	**249 946**	**6 928**		**256 875**

PLUS VALUES LT MOINS VALUES

Nature des immobilisations	Valeur d' actif	Amort	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	Long terme		
						19%	15 ou 16%	0%
Total								
Plus values taxables à 19%			Régularisations					
Resultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle régime de la PVLT (CGI art 39 terdecies).								
Total général								

MLT — Clôture au 31/12/2016

Document soumis au contrôle du Commissaire aux comptes

RELEVE DES PROVISIONS, AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

I Releve des provisions - amortissements dérogatoires

A - Nature des provisions	Montant début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant fin exercice
Provisions reglementées:				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions reglementees				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation:				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépreciation				
Total				
Dont majoration de 30%				

B- Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations	Reprises	C - Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non deductibles pour l' assiette de l' impôt	
Immobilisations incorporelles			Indemnites C. P. et charges correspondantes	
Terrains				
Constructions				
Inst. Techniques, mat. outil				
Inst. Gales, agcts, am. divers				
Materiel de transport				
Autres immo. Corporelles				
Total			**Total**	

II Déficits reportables

Deficits restant à reporter au titre de l' exercice precedent	
Deficits imputés	
Deficits reportables	
Deficit de l' exercice	
Total des déficits à reporter	

III Deficits provenant de l' applicaton du 209C

Resultat deficitaire resultant de l' article 209C du CGI	
Déficits etrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	

IV Distributions soumises à l' article 235 ter ZCA

Montant des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prevue à l' article 235 ter ZCA Au titre de l' exercice	

V Entreprises de transport inscrites au registre des transports (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des transports) ☐

VI Divers

Primes et cotisations complementaires facultatives	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	
N° de centre de gestion agréé	
Montant de la TVA collectée	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	
Montant des prelevements personnels de l'exploitant	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt (art. 238 bis (4) du CGI pour l'entreprise donatrice)	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur (art. 217 octies)	